

La lettre d'information du transport sous température dirigée



Edito

La chaîne du froid bat son plein comme chaque année au mois de décembre, mais cette année c'est au rythme des incertitudes qui planent sur nos têtes. Le spectre de 2009 hante les plateformes, les quais de chargement ou les usines. Sur les marchés matures de l'Europe sur le transport sous température dirigée comme sur la fabrication des matériels, le moindre ralentissement peut avoir des effets désastreux.

Peut être faut il chercher sur les marchés en développement l'oxygène nécessaire à notre développement, promouvoir le savoir faire et l'expertise française ? C'est la conviction du Cemafroid qui accompagne les entreprises françaises dans leurs aventures à l'export.

La coopération avec le Maroc produit ses premiers fruits en la matière vous en trouverez le compte rendu. Parallèlement d'autres pays font appel à la France pour mettre en place une chaîne du froid. C'est le cas de l'Inde dont nous parlerons dans le prochain numéro. Si vous êtes intéressés par ces pays ou par d'autres, n'hésitez pas à nous contacter.

Vous trouverez également dans ce numéro les informations habituelles sur l'activité en France.

Gérald Cavalier
Gérant du Cemafroid

Sommaire

p.2 | Les nouvelles du paysage

- > WP 11
- > *Coopération Franco-Marocaine*
- > *Cold Chain Forum*

p.4 | Le point sur l'activité

- > *Cemafroid Performance*
- > *Création de l'Association Certibruit*

p.6 | CTS Transport

- > *Renouvellement des habilitations des centres de test*
- > *Renouvellement des habilitations de constructeurs*
- > *Rappel*
- > *Dates des CTS*

p.7 | Informations diverses

- > *Agenda*
- > *En bref...*
 - > *Des nouveautés côté Expertise*
 - > *Le déménagement du Cemafroid à Fresnes*
 - > *Cemagref devient IRSTEA*
- > *Un peu d'humour...*

| Les nouvelles du paysage

Compte rendu du WP 11

La 67ème session du WP11 de la Commission Economique pour l'Europe des Nations Unies s'est déroulée à Genève du 25 au 28 Octobre 2011.

Le WP11 regroupe les délégations des pays signataires de l'ATP (45 pays). 18 pays dont l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, les Etats-Unis, la France (représentée par le Cemafruid), l'Italie, le Royaume-Uni, la Russie, ..., ont pris part aux discussions permettant d'améliorer, de mettre à jour et d'uniformiser les règles relatives à l'ATP. A titre consultatif des représentants de l'IIF, de Transfrigoroute International et du CLCCR étaient également présents.



Siège des Nations Unies à Genève, Suisse

Si des propositions d'amendement à l'ATP comme sur le démoussage, ou sur le transport fluvial et maritime ont été reportées à 2012 faute d'accord, 2011 a tout de même été une année riche en avancées. En effet, des propositions d'amendements débattues depuis des années ont finalement été adoptées. Grâce à la forte implication de la délégation française notamment, l'amendement sur les multi températures a été adopté et rentre donc dans l'ATP pour la méthode d'essais et la méthode de dimensionnement.

La proposition pour la délivrance des attestations par lot pour les petits conteneurs neufs a elle aussi été approuvée, ce qui constitue un progrès important pour les petits conteneurs et

facilitera la gestion des lots en particulier à l'export.

La proposition française sur les essais des engins non autonomes en service a été accueillie favorablement par l'ensemble des pays présents à l'exception des Pays-Bas et sera présentée une nouvelle fois l'an prochain où une approbation semble possible.

La mesure de puissance frigorifique des groupes cryogéniques est un projet porté par la délégation française mais, malgré un accueil plutôt favorable, il a été demandé que ce projet soit complété et détaillé. La France avec l'appui de Transfrigoroute International présentera de nouveau cette proposition au WP11 2012, qui se déroulera du 22 au 25 Octobre 2012 à Genève.

Coopération Franco-Marocaine

Dans le cadre de la coopération franco-marocaine, le Cemafruid a accueilli une délégation marocaine de l'ONSSA (Office National de Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires) (autorité compétente marocaine) du 31 octobre au 4 novembre à Fresnes et Antony. La mise en place d'une nouvelle réglementation sur le transport sous température dirigée se poursuit au Maroc. L'Etat marocain veut améliorer sérieusement la sécurité sanitaire et pour se faire assainir et développer le parc d'engins de transport sous température dirigée et mettre fin à l'importation et la fabrication de matériels de qualité incertaine.

En application de certaines dispositions de la loi marocaine relative à la Sécurité Sanitaire des produits Alimentaires (dite loi SSA), un nouveau décret a été publié le 6 septembre 2011 renforçant l'application de l'ATP sur le terrain au Maroc.

L'objet de la mission était de poursuivre l'élaboration des textes réglementaires marocains (arrêtés ou instructions) qui paraîtront dans les prochains mois permettant au nouveau dispositif de se mettre en place en 2012.

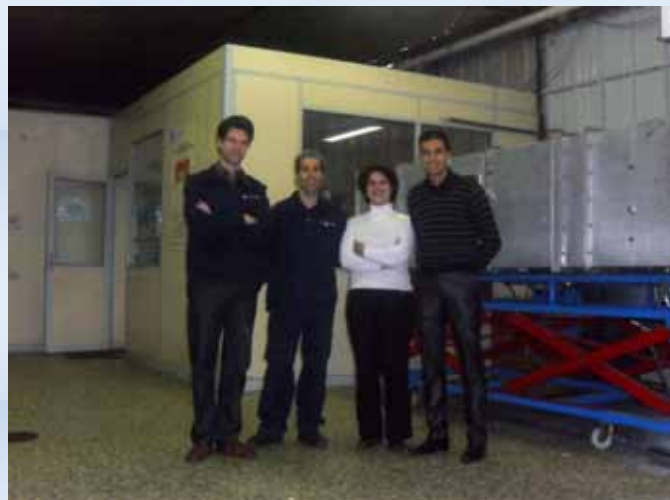
Les nouvelles dispositions, très proches des dispositions françaises, obligeront tout utilisateur d'engin de transport sous température dirigée à disposer pour ses engins d'attestations de conformité technique valides. Tous les produits importés devront être conformes à l'ATP, ce qui n'est pas toujours le cas des matériels importés actuellement ou fabriqués sur place. Les véhicules en service devront être régularisés dans les deux ans à compter de l'entrée en vigueur des arrêtés d'application du décret du 6 septembre 2011 mentionné plus haut. Pour ceux qui ne sont pas conformes à l'ATP mais peuvent effectuer une descente en température assez rapide, ils pourront bénéficier d'attestations nationales.



La délégation marocaine de l'ONSSA et Jean-François Moro au Cemafrroid à Fresnes

Le dispositif prévoit la mise en place de centres de tests sur tout le territoire. L'ONSSA a déjà reçu des candidatures de professionnels marocains souhaitant mettre en place un centre de tests. L'ONSSA prévoit que les premières habilitations de centres soient effectuées en coopération avec le Cemafrroid. Les engins en service de moins de 12 ans devront passer en centre de test pour les renouvellements d'attestations. Au-delà de 12 ans ils devront passer un essai en station d'essai ATP. Un appel à candidature pour la construction d'une station d'essais officielle marocaine sera lancé dans les prochains mois. De plus, l'ONSSA réfléchit à la mise en place d'un

système informatique et télématique permettant le traitement entièrement dématérialisé des données techniques et administratives concernant les engins de transport sous température dirigée.



La délégation marocaine de l'ONSSA au Cemafrroid d'Antony

Cette coopération franco-marocaine contribue à l'harmonisation de l'application de l'ATP par les pays signataires que les professionnels appellent régulièrement de leurs vœux en particulier à travers Transfrigoroute International. Elle contribue aussi fortement à réduire les possibles distorsions de concurrence en particulier pour les carrossiers présents sur le marché Marocain. La nouvelle réglementation marocaine permettra aux entreprises françaises de trouver au Maroc des dispositions très proches de celles appliquées en France.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

Cold Chain Forum

Le 19 et 20 Octobre 2011, la grande Halle de la Villette a accueilli le Cold Chain Forum, le premier salon exclusivement consacré à la chaîne du froid. Avec une affluence de plus de 1000 visiteurs sur les deux jours, la première édition du Cold Chain Forum constitue une réussite tant

par la quantité que par la qualité des contacts présents.



La Grande Halle de la Villette - Paris

Rythmé par 45 conférences présentées par plus de 100 professionnels experts de la chaîne du froid, comme Didier Coulomb, président de l'IIF ou Patrick Antoine, président de l'AFF, le Cold Chain Forum s'est révélé être une tribune très efficace pour connaître les nouveautés, les projets, les nouvelles réglementations qui concernent la chaîne du froid et le développement durable.



Conférence plénière sur la réglementation sur les Fluides Frigorigènes

Le Cemafruid était bien entendu présent pour présenter son offre aux professionnels du froid et pour participer à des conférences sur des sujets où le Cemafruid est reconnu expert : traçabilité de la chaîne du froid, chaîne du froid des produits de santé, fluides frigorigènes ou encore livraisons de nuit.



Gérald Cavalier sur le stand Cemafruid

Fier de la réussite de cette première édition, les organisateurs ont déjà dans l'idée de rééditer dès l'année prochaine cette réunion des acteurs incontournables du monde de la chaîne du froid.

| Le point sur l'activité

Cemafruid Performance : un label de qualité pour les équipements de la chaîne du froid

Le Cemafruid vient de délivrer son premier certificat Cemafruid Performance à Schmitz Cargobull un constructeur de semi-remorques frigorifiques situé à Vreden en Allemagne.

La marque Cemafruid Performance garantit que les produits fabriqués sont conformes à des exigences de qualité définies dans un cahier des charges élaboré avec les utilisateurs et les services publics.



Semi-remorque S-KO Cool de Schmitz - Cargobul avec la marque Cemafruid Performance

Ainsi, au-delà des exigences réglementaires applicables à ces équipements, ces derniers répondent à des exigences en matière d'hygiène, de sécurité, de développement durable et de maintenabilité.

Choisir un matériel Cemafruid Performance permet aux utilisateurs de simplifier leur démarche dans l'élaboration de leur cahier des charges en s'appuyant sur des règles techniquement reconnues et régulièrement contrôlées par un organisme indépendant.



Logo Cemafruid Performance à apposer sur tout produit certifié

La marque Cemafruid Performance s'applique aux engins de transport, aux emballages, aux conteneurs et potentiellement à tous les matériels entrant dans la logistique du froid pour les industries alimentaires ou pharmaceutiques.

Pour plus d'informations, consultez le site internet : www.cemafruid-performance.fr

Création de l'association CERTIBRUIT : Une contribution à la logistique du dernier kilomètre

Le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit) et le Cemafruid (centre d'expertise de la chaîne du froid), unissent leurs compétences au sein de CERTIBRUIT (association loi 1901).



Logo Certibrut

L'objectif de CERTIBRUIT est de proposer aux acteurs de la logistique urbaine, de la distribution ainsi qu'aux collectivités locales, un label permettant de valoriser les efforts entrepris en matière de livraison silencieuse de nuit et de limitation du trafic de fret le jour.

CERTIBRUIT fournit un guichet unique pour les enseignes et commerces vertueux qui souhaitent obtenir la certification de leur service de livraisons de nuit réalisées dans le respect du confort acoustique des riverains.

Le label délivré par CERTIBRUIT impose que les commerces ou restaurants certifiés aient recours:

- à des livreurs et manutentionnaires volontaires, formés et sensibilisés pour limiter les gênes occasionnées par le bruit des livraisons en ville ;
- à des transporteurs utilisant des véhicules de livraison et de manutention silencieux et moins polluants ;
- à des aménagements et l'amélioration continue des locaux et des éléments de

voirie pour limiter les nuisances sonores auprès des riverains ;

Une ligne d'assistance téléphonique nationale indépendante est à la disposition des riverains pour signaler d'éventuelles nuisances et enregistrer le traitement amiable des plaintes. Cette ligne, gérée par le CIDB (Centre d'Information et de Documentation sur le Bruit) permet de vérifier que les entreprises exploitant le label mettent tout en œuvre pour résoudre tout problème de nuisances sonores générées par leurs activités logistiques.

Le Cemafruid réalise les audits prévus dans les règles de certification.



Livraison de nuit d'un magasin en centre-ville

Parce que la livraison de fret la nuit est un des moyens simples de limiter la congestion des villes, les entreprises certifiées par CERTIBRUIT prennent aussi l'engagement de mesurer l'impact des livraisons de nuit dans leurs schéma logistique en mettant en place et en suivant des indicateurs environnementaux (limitation des émissions de CO2 liée à l'absence de congestion, usage de véhicules électriques pour le dernier kilomètre, limitation des rejets de particules, optimisation des livraisons par une massification des flux de marchandises...).

| CTS Transport - Avis et décisions

Renouvellement des habilitations des centres de tests

Lors des 3 dernières réunions, le 6 mai, le 9 septembre et le 21 octobre 2011, la Commission a examiné 63 dossiers suite à des audits ou à des demandes d'habilitation des centres de test. La commission a décidé de 46 renouvellements, de 2 habilitations initiales, de 6 maintiens et de 6 renouvellements sous réserve (de la transmission d'attestation, ou de résultats satisfaisants du contrôle dossier des 3 prochains tests). 2 habilitations initiales ont été délivrées sous réserves et un dossier a été jugé recevable sous réserve.

Renouvellement des habilitations de constructeurs

La CTS a examiné lors des dernières réunions, 14 dossiers de constructeurs :

- 10 ont eu le maintien de leur habilitation,
- 1 renouvellement a été décidé,
- 2 dossiers habilitation ont été jugés recevables,
- 1 demande d'extension avec réserve.

Rappel

Les comptes-rendus (approuvés) des CTS Transport sont consultables sur DATAFRIG dans la rubrique Outils / Documents.

Prochaines réunions de la CTS

9 décembre 2011	Cemafruid - Fresnes -
10 février 2012	Cemafruid - Fresnes -
06 avril 2012	Cemafruid - Fresnes -
25 mai 2012	Cemafruid - Fresnes -
06 juillet 2012	Cemafruid - Fresnes -
28 septembre 2012	Cemafruid - Fresnes -

09 novembre 2012	Cemafrroid - Fresnes -
14 décembre 2012	Cemafrroid - Fresnes -

Cemafrroid en termes de conseil et d'expertise, ce catalogue est axé sur deux univers : la chaîne du froid et l'Environnement. Ce catalogue est disponible en téléchargement sur http://www.cemafrroid.fr/c_expertise.htm ou sur simple demande par mail.

Le Cemafrroid s'installe à Fresnes

Après sa réorganisation fin 2010, le GIE Cemafrroid devenu Cemafrroid SNC, réalise la dernière étape de son projet d'évolution en déménageant son site d'Antony (92). Le 10 octobre 2011, les nouveaux bureaux du Cemafrroid ont ouvert leurs portes à Fresnes (94) dans la zone d'activité des Prés, à quelques centaines de mètres du site historique d'Antony. Les laboratoires d'essais restent encore pour quelques mois sur le site d'Antony, le temps de construire de nouvelles installations d'essais à Fresnes. Dans un premier temps le site accueille donc la direction, les activités de certification, l'expertise et la formation.

Avec ce déménagement se tourne une nouvelle page de la longue histoire du centre d'expertise de la chaîne du froid fondé dans les années 50 à Antony et devenu le GIE Cemafrroid en 2000, puis Cemafrroid SNC en 2010. Sur 1200 m2 de bureaux et autant de hall d'essais, le Cemafrroid pourra poursuivre son développement comme prévu dans son plan stratégique. Les sites d'Arras (62) et de Cestas (33) poursuivent bien entendu leur activité et leur développement.

Avec ce nouveau site le Cemafrroid se donne les moyens de mieux répondre aux attentes de ses clients et de les accueillir dans un cadre adapté. A deux pas de la Croix de Berny, le nouveau site du Cemafrroid sera plus facilement accessible tant en transport en commun que par la route.

La nouvelle adresse :
Cemafrroid
5, avenue des Prés
94266 FRESNES Cedex

| Informations diverses

Agenda

5 janv. 2012	CEN Transport - Cemafrroid Fresnes -
24 janv. 2012	CEN - Berlin -
7 - 10 fév. 2012	Salon INTERCLIMA 2012 - Paris porte de Versailles -
21-22 nov. 2012	3 ^{ème} Journée Chaîne du froid des produits de santé - Lyon
2-4 avril 2013	2 ^{ème} Conférence Internationale IIF sur la Durabilité et la Chaîne du froid - Paris

N'hésitez pas à nous signaler les événements susceptibles d'intéresser les lecteurs de cette lettre.

En bref...

Des Nouveautés en Expertise Conseil

L'équipe du Cemafrroid est heureuse d'accueillir Florence Moulines dans ses rangs. Présidente de l'AFF région Ile de France, Florence Moulines appuiera Michel Leprieur responsable Expertise Conseil au Cemafrroid.

Par ailleurs, le Catalogue expertise est disponible. Répertoriant toutes les prestations du



Plan d'accès complet disponible sur http://www.cemafroid.fr/b_infos.htm

Pour nous contacter :

Tél : 01 49 84 84 84

Fax : 01 46 89 28 79

Mail : contact@cemafroid.fr

Le Cemagref devient IRSTEA

Notre second actionnaire et fondateur, le Cemagref a changé de nom cette semaine et est devenu IRSTEA.



Trente ans après sa création en 1981, le Cemagref devient IRSTEA, Institut National de Recherche en Sciences et Technologies pour l'Environnement et l'Agriculture, afin d'affirmer son positionnement au cœur de la recherche environnementale en France sur les questions de l'eau, de la gestion des risques environnementaux, des technologies vertes et de l'aménagement durable du territoire.

Avec sa nouvelle identité, IRSTEA met en avant ses compétences en matière de sciences environnementales, sa dimension européenne et internationale, ses missions de recherche, de valorisation, de formation et d'appui aux politiques publiques agro-environnementales.

Pour en savoir plus n'hésitez pas à consulter leur nouveau site : www.irstea.fr.

Un peu d'humour



Si vous souhaitez recevoir cette lettre directement par mail, ou si vous souhaitez qu'elle soit adressée à une autre personne, n'hésitez pas à nous envoyer un message : vincent.moizan@cemafroid.fr

INFORMATIONS LEGALES

CEMAFROID

5 avenue des Prés
94266 Fresnes cedex

Siège social : 1 rue Pierre-Gilles de Gennes 92760 Antony
Société en Nom Collectif au capital de 839 189 €

RCS Nanterre C 432 511897
SIREN 432511897

APF 82997 - TVA FR 71432511897